

Un texte de référence pour la modernisation de votre administration

Le référentiel général de gestion des archives (R2GA) vous permettra de tirer tous les bénéfices de la mise en place d'une gouvernance de l'information :



http://www.gouvernement.fr/gouvernement/le-delegue-et-le-comite-interministeriel-aux-archives-de-france-0

Le R2GA, c'est un document stratégique et un volet en ligne mis à jour régulièrement :

- Une synthèse en 4 pages
- **7 fiches** pour tout savoir
 - 1 Que sont les archives ?
 - 2 Les avantages d'une bonne gestion des archives
 - 3 Le statut d'archives publiques
 - 4 La communication, la diffusion et la réutilisation des archives publiques
 - 5 Le rôle et les responsabilités des services producteurs d'archives publiques
 - 6 le rôle et les responsabilités de l'administration des archives
 - 7 Les stratégies d'archivage
- Les interlocuteurs vers qui vous tourner pour toute question sur l'archivage
- Un glossaire des principaux concepts
- Un **volet en ligne** (grilles d'audit, préconisations pour la conservation, informations législatives et réglementaires et modèles de documents).



Les archives, un atout de modernisation pour votre administration

Les archives
sont un vecteur
de transparence
démocratique
et renforcent
la confiance
des citoyens dans
l'administration

Vincent Berjot, délégué interministériel aux Archives de France







Le développement des technologies de l'information numérique est source de risques : multiplication incontrôlée, modification, falsification, voire disparition totale des données.

L'expertise de l'administration des Archives vous aidera à sécuriser vos projets en contribuant à garantir la qualité et l'authenticité des données.

Fichiers

Données à caractère personnel

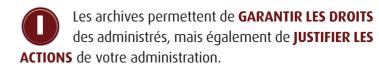
Dossiers

Archives

Documents Informations
Courriels

Vous exercez des responsabilités dans une administration centrale, une administration déconcentrée, chez un opérateur ou dans une collectivité territoriale...

... pour toute politique de gestion de l'information, tout projet de dématérialisation, toute démarche d'open data, l'expertise de l'administration des Archives vous sera profitable.



- ▶ Une organisation rationnelle de l'information limite les risques de contentieux.
- Témoins de l'activité de vos services, les archives sont un **VECTEUR DE TRANSPARENCE** et renforcent la confiance des citoyens dans l'administration. Leur bonne gestion est un **DEVOIR DE SERVICE PUBLIC**.
 - À l'ère numérique, une organisation rationnelle de l'information est un moyen incontournable pour répondre encore plus rapidement aux sollicitations des citoyens.
- Les archives de votre administration constituent un CAPITAL D'INFORMATIONS dont l'exploitation est un outil d'AIDE À LA DÉCISION.
 - ▶ Une organisation rationnelle de l'information favorise l'échange et le partage des connaissances pour améliorer l'efficacité de l'administration.

